

X Original et copie certifiées de 1953

DÉPARTEMENT  
de la  
Normandie-Maritime  
ARRONDISSEMENT  
de Caen  
CANTON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROUEN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 3 Juillet 1953

OBJET :  
fixes d'  
s  
14-2  
NOMBRE  
de  
municipaux  
pris part au vote :  
53060

à l'ap. mil neuf cent 53, le 5 du mois  
d' Juillet, le Conseil Municipal de  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
M. BROUSSEAU Maire, Député Maire  
en session ordinaire  
2 Juillet 1953 extraordinaire  
d'après convocations faites le 1 Juillet 1953.

Présents MM. BROUSSEAU, DELBAIN, SEUGNET, MARTIN, CASSENET, LAUSSEL, HENRI, DUFOR, TOSSIC, PAISAU, GILAUD, POUGET, CHANBULAN, BOUCHÉ, GUICHAROU, SINGH, LAFAGE, HENRI, COUNIL, CHAMUT, MARTAUD, BOURNEVILLES, LAURENT, BOURDONNEAU.

Représentés Vauchoiret par M. Rogues  
Absents : MM. ROCHELIER par M. Henri

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. COUNIL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil accepte de payer à M. Colice, avocat au Conseil d'Etat, chargé de la défense des intérêts de la ville dans l'affaire Ville de Rouen / Cger, la somme de 30.000 f. s pour frais et honoraires.

APPRUVE

La Rochelle, le 24 Août 1953

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Husson.

Fait et délibéré à ~~La Rochelle~~  
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. ~~les membres présents.~~

N'ont pas signé : MM.

le vote a eu lieu au  
in public, établir à  
ite la désignation de  
vote (Art. 51 de la loi  
avril 1884).

ntionner à la suite  
se qui les a empêchés  
ner (Art. 57 de la loi  
fédérale).